

PACTE MONDIAL



NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL

Période couverte par la COP : décembre 2020 → novembre 2021

A - Déclaration de soutien continu par le Président Directeur Général

MICHAUD

MATERIEL ELECTRIQUE

Z.I. LE BLANCHON - 490 rue Georges Convert - CS 90100
01160 PONT D'AIN (FRANCE)

Tél. : 04.74.39.28.49
Fax : 04.74.39.28.50

V/Réf.

N/Réf. XP/JA

Objet DECLARATION DE SOUTIEN CONTINU
AU PACTE MONDIAL

Affaire suivie par :

Pont d'Ain, le 25 novembre 2021,

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer que MICHAUD poursuit sans interruption depuis 2011, son soutien continu au Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Nous vous renouvelons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, sa culture commerciale, et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Michaël JACQUOT,
Président



B- Principes relatifs aux droits de l'homme

Principe 1: Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe 2: Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Evaluation, politique et objectifs

- Notre politique sociale et éthique intègre depuis 2010 :
 - Le respect des droits de l'homme
 - Le respect de la loyauté, l'intégrité et la transparence,
 - Le respect de la santé et de la sécurité du travail
- La part importante de nos marchés étant en France, les risques sont heureusement limités.

Mise en œuvre

La politique est intégrée dans le système de procédures de l'entreprise et est communiquée au personnel.

Mesure de résultats

A ce jour, nous avons **0 incident** ou violation des Droits de l'Homme répertorié.

Cumul sur les 3 dernières années : **0 incident.**

En 2021, nous avons été évalué par AFNOR – ACESIA sur la RSE, dont une partie spécifiquement dédiée au développement du capital humain.



RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION



97/100

Thèmes	Moyennes du répondant	Moyennes générales	Questions	Coef	Notes Auto-déclarées (/100)
1 : Vision et Gouvernance	100/100	43,7/100	1 : Gouvernance RSE	20	100
			2 : Ethique des affaires	8	100
			3 : Achats responsables	15	100
2 : Ressources humaines et aspects sociaux	86,4/100	58,6/100	4 : Développement du capital humain	5	68
			5 : Lutte contre les inégalités et l'exclusion	5	96
			6 : Santé et sécurité au travail	7	83
			7 : Santé et qualité de vie au travail	5	100
3 : Environnement	100/100	60,8/100	8 : Consommations d'énergies	15	100
			9 : Gestion et traitement des déchets	15	100
			10 : Gestion de l'eau	5	100



C- Principes relatifs au droit du travail

Principe 3: Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.

Principe 5: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6: Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Evaluation, politique et objectifs

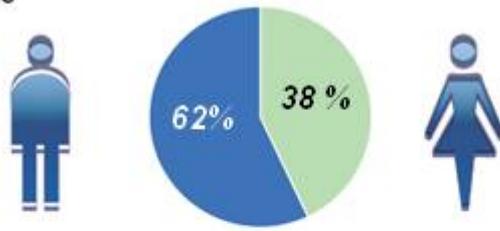
- Notre politique sociale et éthique intègre :
 - Le respect de la loyauté, l'intégrité et la transparence,
 - Le respect du droit des salariés.
- Par exemple, cela inclut de faire aucune discrimination lors de l'embauche ou lors des relations professionnelles.
- Depuis 2011, MICHAUD propose un accord d'intéressement aux employés afin de les impliquer dans la vie économique de l'entreprise et leur faire bénéficier des progrès de l'entreprise.

Mise en œuvre

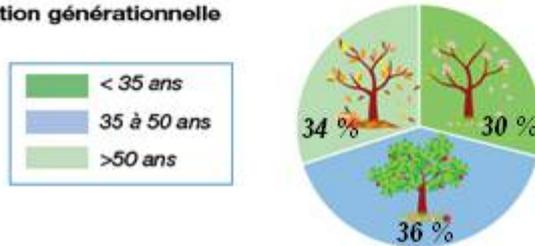
- Des indicateurs ont été créés sur la parité homme-femme et sur la pyramide des âges afin de surveiller tout risque de discrimination.
- Les documents internes et le règlement intérieur sont à jour et présentent ces valeurs.
- La formation du nouveau personnel est encadrée et mise en valeur. Cela permet d'intégrer plus facilement le nouveau personnel et de lui faire partager les valeurs de l'entreprise.

Mesure de résultats

Parité homme-femme



Répartition générationnelle



Insertion professionnelle : alternance, contrat de professionnalisation, VIE (Volontariat International en Entreprise) ...



- Travail adapté et protégé:

Nous travaillons de plus en plus avec des ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). En 2020, le chiffre d'affaires sur l'ensemble des usines Michaud correspond à **30 emplois** travailleurs handicapés.



- Responsabilité sociétale:

En 2021, nous avons été évalué par AFNOR – ACESIA sur la RSE, dont une partie spécifiquement dédiée à la santé, sécurité au travail ainsi qu'à la lutte contre les inégalités et l'exclusion.



RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION



Résultats

97/100

Thèmes	Moyennes du répondant	Moyennes générales	Questions	Coef	Notes Auto-déclarées (/100)
1 : Vision et Gouvernance	100/100	43,7/100	1 : Gouvernance RSE 2 : Ethique des affaires 3 : Achats responsables	20 8 15	100 100 100
2 : Ressources humaines et aspects sociaux	86,4/100	58,6/100	4 : Développement du capital humain 5 : Lutte contre les inégalités et l'exclusion 6 : Santé et sécurité au travail 7 : Santé et qualité de vie au travail	5 5 7 5	68 96 83 100
3 : Environnement	100/100	60,8/100	8 : Consommations d'énergies 9 : Gestion et traitement des déchets 10 : Gestion de l'eau	15 15 5	100 100 100



D- Principes relatifs à l'environnement

Principe 7: Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement.

Principe 8: Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9: Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Evaluation, politique et objectifs

Notre politique qualité et environnement intègre :

- le respect de l'environnement,
- la surveillance et la réduction de nos impacts environnementaux.

Mise en œuvre

Les outils connus de la certification ISO 14 001 sont déployés dans l'entreprise.
Des règles de bonnes pratiques ont été déployées concernant les facteurs environnementaux représentatifs.

Mesure de résultats

Analyse règlementaire : **Taux de conformité > 93%**



Nous sommes **certifiés ISO 14 001 (v.2015)**, ce qui est une preuve de notre engagement fort dans la démarche environnementale. Notre certification a été reconduite.



Nous favorisons les achats en **circuit court** pour préserver le tissu local et limité la pollution: **56% de nos approvisionnements 2020 sont nationaux**, dont **52% locaux** (département de l'Ain et limitrophes).



Local et départements
limitrophes: 52 %



E- Principes relatifs à la lutte contre la corruption

Principe 10: Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Evaluation, politique et objectifs

Notre politique sociale et éthique intègre l'engagement de lutte contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Mise en œuvre

La politique est intégrée dans le système documentaire de l'entreprise et communiquée au personnel.

Mesure de résultats

- Nous avons été audités par un organisme indépendant (INTERTEK) sur le développement durable et la responsabilité sociétale l'an dernier et les résultats étaient :
 - **Lutte contre la corruption**, l'extorsion et la fraude : **SATISFAISANT**
- La part de notre chiffre d'affaires réalisé dans les pays particulièrement exposés au risque de corruption (Liste Transparency International ; indice < 60) était cette année : **0% du CA**

En 2021, nous avons été évalué par AFNOR – ACESIA sur la RSE, dont une partie spécifiquement dédiée à l'éthique des affaires.



RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION



97/100

Thèmes	Moyennes du répondant	Moyennes générales	Questions	Coef	Notes Auto-déclarées (/100)
1 : Vision et Gouvernance	100/100	43,7/100	1 : Gouvernance RSE	20	100
			2 : Ethique des affaires	8	100
			3 : Achats responsables	15	100
2 : Ressources humaines et aspects sociaux	86,4/100	58,6/100	4 : Développement du capital humain	5	68
			5 : Lutte contre les inégalités et l'exclusion	5	96
			6 : Santé et sécurité au travail	7	83
			7 : Santé et qualité de vie au travail	5	100
			8 : Consommations d'énergies	15	100
3 : Environnement	100/100	60,8/100	9 : Gestion et traitement des déchets	15	100
			10 : Gestion de l'eau	5	100

